

<https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/les-orientations-et/les-orientations-pour-les-paysages,29/3-5-reorganiser-a-terme-l-espace>

3-5- Réorganiser à terme l'espace de production

- Recommandations - Les orientations pour les paysages agricoles (les paysages ruraux) -

Date de mise en ligne : vendredi 28 juin 2013

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

3-5- Réorganiser à terme l'espace de production

[bleu violet]Une agriculture productive[/bleu violet], plus économe en intrants issus de ressources fossile, exerçant moins de pressions sur les ressources naturelles, et faisant peser moins de risques sur les sociétés (risques sanitaires, changement climatiques) doit d'une part valoriser au mieux toutes les ressources naturelles locales, et d'autres part tenir compte des marges de manoeuvre qu'ouvre la spécificité d'un lieu et son hétérogénéité dans l'espace pour réduire les impacts environnementaux.

[bleu violet]A cet effet il est nécessaire de réorganiser l'espace de production.[/bleu violet]

A côté des connaissances nouvelles en écologie et en agronomie spatialisée qui ont émergé au cours de la dernière décennie, [bleu violet]la connaissance fine de l'histoire et de la géographie propres à chaque lieu[/bleu violet], négligée dans la période précédente, redevient une nécessité pour imaginer cette restructuration de l'espace et du parcellaire (taille, forme et bordure de parcelles, localisation des réseaux, infrastructures paysagères) et les productions à y affecter.

Or, le plus souvent, les modifications qui apparaissent dans l'espace agricole proviennent aujourd'hui soit de règlements environnementaux, (zones Natura 2000, trames vertes et bleues, périmètres de captage...), soit de règlements d'urbanisme ou d'intentions d'aménagement qui définissent les zones à soustraire à l'agriculture.

Ces réglementations ou intentions d'aménagement s'imposent aux agriculteurs qui les perçoivent comme des contraintes réduisant leurs capacités à produire. Par ailleurs, elles évacuent le plus souvent ce qui relève du visible en oubliant que ce sont des structures en trois dimensions qui se déploient dans l'espace et évoluent dans le temps produisant confort ou inconfort, liens ou fractures...

[bleu violet]Les agriculteurs sont producteurs de formes,[/bleu violet] et ils n'osent curieusement pas assumer suffisamment cette fonction, qu'ils pourraient reconnaître comme essentielle pour accompagner la mise en place de systèmes de cultures et d'élevage « agroécologiquement intensifs » et pour contribuer de façon volontaire à façonner un cadre de vie et des paysages appréciés par la société.

Les approches spatiales sont encore trop peu affirmées pour qu'elles se traduisent en propositions et méthodes, en conseils et trouvent des transcriptions réglementaires incitatives et claires. De ce point de vue, agronomes et paysagistes ont des savoirs et des méthodes de travail à échanger.

[bleu violet]Une synergie doit pouvoir se construire entre les deux communautés.[/bleu violet]

Plutôt que de se voir en concurrents ou bien se tourner le dos

- ▶ Il faut redonner de la voix aux agronomes qui intègrent les dimensions spatiales dans leurs réflexions sur l'évaluation et la conception de systèmes agricoles au service du développement durable
- ▶ mobiliser les paysagistes pour mieux utiliser, en agriculture, leurs pratiques d'appréhension et de transformation de l'espace.